

Jeudi 6 novembre 2020 – 18h

Corona - lettre des nouvelles 14 - Renaix



Cher habitants de Renaix,

Mesures corona renforcées

Les chiffres de Renaix prouvent que le verrouillage qui a été décrété la semaine dernière par le gouvernement fédéral est désespérément nécessaire. Depuis mon dernier bulletin, le nombre d'infections dans notre ville a plus que doublé au cours des 7 derniers jours. Cela malgré la fermeture des cafés et restaurants. Les écoles ont également été fermées prématurément parce que trop d'élèves et d'enseignants ont été infectés. Concernant le nombre d'infections pour 100 000 habitants, nous sommes malheureusement au sommet de la Flandre orientale. Les vacances d'automne prolongées, le télétravail obligatoire, la fermeture des magasins non essentiels sont donc indispensables pour pouvoir faire face au virus.

Espérons que le verrouillage changera bientôt cela. Les premiers signes sont prudemment encourageants. Le nombre de nouvelles infections par jour augmente désormais un peu moins vite. Cependant, il faut en conclure que, contrairement à la dernière fois, le virus est maintenant répandu et se situe principalement dans la tranche d'âge entre 16 et 65 ans. C'est donc l'affaire de tous de respecter les règles.

Situation dans les hôpitaux et les centres de soins

Dr. Ghillemijn, AZ Glorieux Médecin-chef: «La situation à l'hôpital de Renaix est toujours la même: grave mais pas dramatique. Pour le moment, tous les soins nécessaires peuvent être fournis à Renaix. Néanmoins, nous appelons également au strict respect des règles afin que, espérons-le, la pression sur l'hôpital puisse diminuer rapidement à l'avenir.

Tom Aelbrecht, directeur du centre de soin De Linde : «Heureusement, aucune infection n'a encore été détectée dans nos centres de soins résidentiels. Lors d'un test (la semaine dernière), tous les résidents étaient toujours négatifs. Un employé a passé un test positif et a été mis en quarantaine à la maison. Nous sommes bien sûr conscients que la situation peut changer rapidement. Nous faisons tout notre possible pour maintenir les risques aussi bas que possible. Le programme de visites actuel sera donc conservé. »

Wim Wijballie, directeur du centre de soins Hogerlucht: «La situation est également sous contrôle au centre des soins Hogerlucht. À ce jour (03/11), aucune infection n'a été détectée parmi les résidents et / ou les employés de notre centre d'hébergement. Cependant, la visite sera suspendue pendant 14 jours car les circonstances l'empêchent temporairement de s'organiser en toute sécurité. Cela redémarrera après les vacances d'automne. »

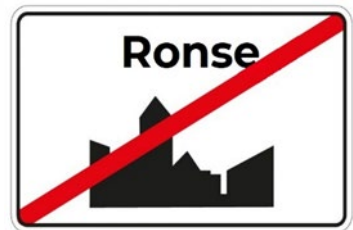
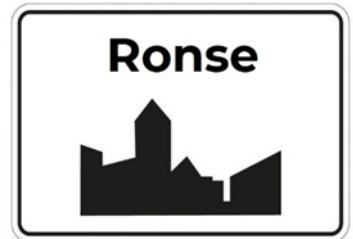
Des mesures plus strictes à Renaix

La situation actuelle m'oblige également à resserrer certaines mesures dans notre ville:

- Parce que le port d'un masque buccal est un moyen efficace de prévenir la transmission du virus dans les endroits très fréquentés et que le travail impossible réside dans les 25 environnements scolaires, les parkings où se rassemblent de nombreuses personnes, les lieux où les enfants sont déposés et récupérés et les jardins densément peuplés A délimiter séparément et muni de la signalisation nécessaire, **le port du masque buccal sera obligatoire à partir du samedi 7 novembre dans toute la zone rural** et pas seulement dans le centre commercial et historique. Un aperçu des endroits où le port d'un masque buccal est obligatoire peut toujours être trouvé sur <https://www.ronse.be/nl/nieuws/mondmaskerverplicht-ronse>.

- **Le marché public peut encore avoir lieu les mercredis et samedis**, mais uniquement pour les produits de première nécessité (principalement la nourriture). Ici aussi, le port du masque buccal est bien entendu toujours obligatoire.

- Le gouverneur de Flandre occidentale **interdit les ventes occasionnelles à caractère non commercial à domicile ou en retrait, ainsi que toutes les opérations de préparation, de préparation et de livraison de ces ventes**. Cette interdiction s'applique désormais jusqu'au 13 décembre. Je demande à toutes les associations de ne pas planifier de telles activités au moins avant la fin de l'année. La livraison à domicile par des professionnels et des indépendants est bien entendu toujours autorisée. Plus d'infos: <https://kabinet-van-de-gouverneur-oost-vlaanderen.prezly.com/beperking-occasional-niet-commerciele-Verkoop-in-oost-vlaanderen>



(Gratuit) Masques buccaux Renaix

La ville a reçu 50 000 masques buccaux en tissu de la société Alsico de Renaix, ce dont nous sommes bien sûr très reconnaissants. Chaque résident (+ 12 ans) recevra deux masques gratuits. La distribution est organisée par ses propres services et débutera la semaine prochaine.

En plus de ces masques buccaux gratuits, le service Tourisme a également conclu un partenariat avec Alsico pour la production de masques buccaux en tissu de qualité avec le logo de la ville de Renaix brodé dessus. Les masques sont disponibles en trois tailles: S, M et L. Ce «masque buccal Ronse» est un incontournable pour tous ceux qui se soucient de Renaix dans la lutte contre la couronne. Un masque buccal coûte 5 euros et peut être commandé via www.visitronse.be.

Application par la police de Renaix

La police locale surveille le respect des mesures corona. Au cours des 14 derniers jours, plus de 50 PV ont été émis pour non-port du masque buccal, non-respect du couvre-feu et de l'interdiction de rassemblement de 4 personnes maximum. L'amende est payable immédiatement. La police continuera à effectuer ces contrôles.

Bien entendu, la police est toujours disponible pour d'autres questions. Depuis récemment, vous pouvez prendre rendez-vous avec la police Renaix lorsque vous souhaitez déposer un rapport ou une plainte. Cela peut être fait rapidement, facilement et est à l'épreuve des corona! Après tout, cela évite les files d'attente au comptoir. Vous pouvez toujours contacter la police pour des questions urgentes ou des interventions sans rendez-vous.

Plus d'informations sur le site de la police: <https://www.politie.be/5427/nieuws/onthaal-op-afspraak>

Service changé

Compte tenu des mesures corona plus strictes, de nombreux services de notre ville doivent également ajuster leur fonctionnement ou fermer (temporairement) leurs portes. Un aperçu :

- **Affaires civiles uniquement pour les affaires urgentes:** le service des affaires civiles (hôtel de ville) passe à un service minimal. La prise de rendez-vous en ligne n'est temporairement plus possible. Vous ne pouvez prendre rendez-vous pour les questions urgentes qu'au 055 23 27 82. Vous pouvez toujours prendre rendez-vous au bureau d'état civil (naissance, mariage, décès) via <https://afspraken.ronse.be>. Les procédures restent les mêmes pour les autres services au sein de la mairie et vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par mail.
- **Bibliothèque ouverte:** la bibliothèque restera ouverte, mais toutes les activités jusqu'à fin novembre ont été annulées. Si vous avez des questions, consultez le site Web et la page Facebook de la bibliothèque pour obtenir des informations récentes.
- **CC De Ververij fermé:** CC De Ververij fermera ses portes pour le moment jusqu'au 13 décembre. Toute personne ayant acheté un billet pour une représentation sera prochainement contactée par un employé du service de la culture pour organiser le remboursement. Ils sont toujours joignables via info@ccdeververij.be et 055232801.
- **Salle de sport et piscine fermées:** La piscine est fermée, également pour les enfants et les clubs. La salle de sport sera également fermée. Après tout, les sports en salle sont interdits, sauf pour les enfants jusqu'à 13 ans qui sont dans un camp sportif.
- **Parc de recyclage ouvert:** Le parc de recyclage reste ouvert dans les mêmes conditions.

Soutien économique

Parce que la fermeture des commerces et de la restauration pèse encore plus lourd sur nos activités, d'abord le «Horecabon» (en novembre) puis le «Fin d'année-Coronabon» est réintroduit. Dans les deux cas, vous achetez le bon pour 50 € mais vous pouvez le dépenser pour 60 €. La ville intervient dans la différence. De cette façon, tout le monde y gagne: vous et le commerçant local ou le traiteur. Vous pouvez acheter ces bons sur www.shoppeninronse.be Chacun de vous peut également soutenir nos revendeurs en achetant principalement dans votre ville. Après tout, la commande et la collecte sont toujours possibles.

Cependant, la crise corona affecte également de nombreuses autres personnes. C'est pourquoi le conseil des maires et échevins propose au conseil municipal du 16 novembre de:

- Accorder une remise supplémentaire de 50 euros sur la taxe communale générale (60 euros au lieu de 110 euros) aux personnes bénéficiant de l'omni-statut.
- Pour les entreprises de réduire plus rapidement la taxe sur la force motrice, à savoir sur 3 ans au lieu de 4 ans.

Pour toutes les autres personnes, des travaux sont toujours en cours sur une proposition réaliste qui apportera à la fois un soutien du pouvoir d'achat aux familles et une incitation à nos entreprises locales. Cette proposition sera présentée au conseil municipal le 21 décembre.

Nous sommes bien conscients que ces mesures ne sont pas toutes des prêts d'urgence. Sachez cependant que l'impact négatif de corona sur les finances de notre ville (plus de dépenses et moins de revenus) atteindra facilement 1,5 million d'euros cette année. De plus, nous serons certainement touchés par la baisse des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers l'année prochaine.

Il est donc important que nous sortions ensemble de cette crise le plus rapidement possible. C'est pourquoi j'appelle à nouveau chaleureusement chacun d'entre vous à suivre correctement et précisément les mesures. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons faire face au virus, soulager la pression du secteur de la santé, limiter les dommages économiques et reprendre une vie normale. À chacun de vous, et particulièrement à tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé et à tous ceux qui se sentent seuls et abandonnés, je souhaite beaucoup de courage et de force en ces jours sombres. Prenez soin de vous et prenez soin les uns des autres.

Plus d'info

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours visiter le site Internet de la ville www.ronse.be/corona ou le site du gouvernement www.info-coronavirus.be Le numéro de téléphone national **0800 14 689** est disponible de 8h à 20h. Vous trouverez également une liste de questions fréquemment posées (FAQ) sur les deux sites Web.

Informations dans d'autres langues: <https://www.integratie-inburgering.be/corona-meertalige-info>.

Votre Bourgmestre
Luc Dupont

CONFINEMENT RENFORCÉ

À partir du lundi 2 novembre



Plus d'infos sur www.info-coronavirus.be